

recteur est élu pour une période de six années, croyons-nous.

Avant la publication du décret *Jam dudum*, à partir de 1876 jusqu'à 1889, les fonctions de vice-recteur à Montréal avaient été remplies par des prêtres du Séminaire de Québec : Mgr Hamel, Mgr Méthot, et MM. les abbés Beaudet et Marcoux.

Cet officier était alors nommé par le Conseil Universitaire. L'évêque de Montréal n'avait que le droit d'approbation.

CHRONIQUE SHERBROOKIENNE



VEC septembre, chez nous comme ailleurs, c'est la rentrée.

Le 5 du présent mois, notre séminaire Saint-Charles-Borromée hissait à sa façade les étoffes voyantes de ses joyeux drapeaux, « le rouge aux teintes vives, le blanc aux clartés pures, l'orange aux splendeurs d'or »... C'était fête ! L'année scolaire s'ouvrait ! Quelques anciens manquaient à l'appel, deux sont morts ; les nouveaux les remplacent. Toujours l'histoire du flot qui pousse le flot ! En chiffres ronds, anciens et nouveaux comptés, le flot, cette année, nous en apportait deux cents. MM. les directeurs sont contents et ils ont raison.

* * *

Deux jours avant la rentrée, et comme dernière joie des vacances, une bonne fortune était réservée aux messieurs du clergé de Sherbrooke, qui ont connu jadis le *Collegio Canadese* de la rue des Quatre-Fontaines, à Rome.

M. Vacher, P. S. S., procureur du *Collegio Canadese*, le père nourricier des étudiants canadiens de la ville des papes, *il bucy padre*,—comme on disait au pays des fruits d'or,—M. Vacher, l'économe modèle et le procureur au cœur large, que n'ont pas oublié nos